

VATICAN

**Amnesty International exprime ses
condoléances après la mort du Pape**

Index AI : EUR 47/001/2005

ÉFAI

Lundi 4 avril 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, a fait part de ses condoléances et de sa solidarité avec la communauté catholique ce lundi 4 avril, après le décès du Pape Jean-Paul II.

« La position forte adoptée par le Pape en matière de défense de la dignité humaine et, en particulier, ses appels en faveur de l'abolition de la peine de mort, ont eu un impact énorme, a déclaré Irene Khan.

« Amnesty International continuera d'œuvrer aux côtés de la communauté catholique sur un certain nombre de thèmes défendus par Jean-Paul II, notamment l'abolition de la peine capitale, la limitation de l'impact humain des conflits et la justice sociale. » ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>